A Madame le Maire,
Hôtel de ville,
3, avenue de Villiers
91210 DRAVEIL

Préavis de grève pour la période du 12 au 30 novembre 2026
Mode de transmission : Cabinet du Maire - Date du dépôt : Vendredi 6 novembre 2026
Nom : Setti – Prénom : Delphine - Responsabilité syndicale : Représentante syndicale CGT
Période : Du 06 novembre 2026 à 13h00 au 30 novembre 2026 à 24h00
Lieu : Tous les services de la Mairie de Draveil

Draveil, le vendredi 6 novembre 2026

Madame le Maire,

La CGT des agents territoriaux de Draveil s'oppose fermement aux politiques de démantèlement de la Fonction publique et de dégradation de services publics. Elle rejette le projet de budget 2027 présenté par le gouvernement, qui prévoit de nouvelles restrictions budgétaires au détriment des collectivités territoriales et des conditions de travail des agents.

Les mesures nationales annoncées font peser de lourdes menaces sur les droits et la rémunération des agents notamment :

- **La réduction des dotations** aux collectivités territoriales et des moyens consacrés à la santé, à l'État, à l'Éducation nationale et à la recherche ;
- **Le gel du point d'indice** pour 2027 ;
- **La retenue de 10 % par jour sur la rémunération** en cas d'arrêt maladie ordinaire et **le maintien du jour de carence ;**
- **L'absence de Garantie individuelle** du pouvoir d'achat (GIPA) et **le blocage des promotions** catégorielles ;
- **La désindexation des retraites** et **le doublement des franchises** médicales.

À Draveil, nous portons également des revendications locales pour une collectivité plus juste, respectueuse de ses agents et de la qualité du service public :

- **Rémunération et reconnaissance :** poursuivre la revalorisation de l'IFSE et mieux reconnaître le travail et l'investissement de tous les agents.
- **Santé et conditions de travail :** lutter contre la pénibilité, préserver la santé des agents, faciliter l'accès à la médecine du travail et faire respecter ses préconisations.
- **Droits et protection sociale :** défendre la suppression de la journée de carence, améliorer le maintien de salaire en cas d'arrêt maladie et renforcer la participation de la mairie à la mutuelle et à la prévoyance.
- **Évolution professionnelle et accompagnement :** favoriser la mobilité interne, la formation et les perspectives d'évolution, tout en permettant l'accès à des postes adaptés aux compétences et à la situation des agents.
- **Dialogue social et respect des droits :** garantir un dialogue social effectif, des réponses claires, le suivi des engagements pris, le respect du droit de grève et veiller à ce que le Service Minimum d'Accueil (SMA) ne vienne pas entraver la mobilisation des agents.
-

La CGT demande l'ouverture de négociations avec la collectivité sur l'ensemble des revendications nationales et locales présentées dans ce préavis, notamment en matière de rémunération, de moyens humains et matériels, de santé et de conditions de travail.
Nous déposons ce préavis de grève pour la période indiquée ci-dessus et appelons les agentes et agents de tous les services à se mobiliser pour défendre leurs droits et améliorer leurs conditions de travail.

Delphine Setti
Pour la CGT des agents territoriaux de Draveil

CGT Draveil – Vos droits, notre engagement, notre force collective.